

## Pourquoi des enfants sont-ils sans école ?

### ENSEIGNEMENT

**P**ourquoi dit-on qu'il y a des enfants « sans école » ? Cette question nous a été posée par plusieurs élèves, impliqués dans l'opération « Ouvrir mon quotidien ».

Ces enfants « sans école » viennent de sortir de l'enseignement primaire. Ils devaient s'inscrire en 1<sup>re</sup> année du secondaire. Mais ils n'ont pas trouvé de place. Pour comprendre pourquoi, il faut rappeler les règles en matière d'inscriptions en 1<sup>re</sup> année du secondaire.

Ces règles sont fixées par ce qu'on appelle le « décret inscriptions », que la Communauté française a fait voter au tout début de l'année 2010.

Que dit ce décret ? Au mois de mars, l'élève de 6<sup>e</sup> primaire reçoit un formulaire d'inscription. Sur ce document, il mentionne l'école secondaire où il aimerait aller. Sur ce document, il peut citer plusieurs écoles (10, au maximum, qu'il classe par ordre de préférence). Ce formulaire, il le dépose dans l'école correspondant à son premier choix.

#### Il faut trier les élèves

Comment trie-t-on les élèves ? Prenons deux exemples. Dans l'école A : le nombre d'élèves qui veulent s'y inscrire est inférieur au nombre de places qui y sont disponibles. Là, pas de problème : tous les élèves qui souhaitent aller dans l'école A y sont reçus. Dans l'école X : le nombre d'élèves qui veulent s'y inscrire (120, par exemple) est supérieur au nombre de places disponibles (100, par exemple). Que faire ?

Ces 120 élèves, on va devoir les départager. Pour cela, on va leur donner, à chacun, une cotation.

Cette cotation dépend de plusieurs éléments. Elle dépend de la distance qui sépare le domicile de l'école secondaire où l'on veut s'inscrire. Elle dépend aussi de la distance qui sépare le domicile de l'école primaire où est scolarisé l'enfant. Elle dépend enfin de la distance qui sépare l'école primaire dont on est issu et l'école secondaire où l'on veut aller. Si ces distances sont courtes, la cote est élevée. Si ces distances sont longues, la cotation est faible. Les 120 élèves qui veulent s'inscrire dans l'école X sont ainsi classés. Les cent élèves qui ont les cotes les plus élevées sont acceptés dans l'école. Les vingt élèves qui se trouvent en bas du classement ne sont pas admis.

#### Des malchanceux

Ces vingt élèves, refusés dans l'école de leur 1<sup>er</sup> choix, vont peut-être être admis dans l'école de leur 2<sup>e</sup> choix, ou de leur 3<sup>e</sup> choix... Les fameux élèves « sans école », eux, sont des enfants qui n'ont vraiment pas de veine. Ils n'ont été admis dans aucune des écoles qu'ils avaient mentionnées sur leur formulaire. De vrais malchanceux ! Toutes les écoles où ils espéraient aller sont complètes. Leur cote est si faible qu'ils ne sont reçus dans aucune des écoles qu'ils ont citées sur ce document.

A ce stade de l'année (à la mi-septembre), les enfants « sans école » seraient une vingtaine. Que peuvent-ils faire ? Refusés dans les écoles où ils espéraient aller, ils doivent se rabattre sur les établissements où ils ne souhaitent pas s'inscrire mais où il reste de la place. ■

PIERRE BOUILLON